

## **1Vie Conseils**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : MAGNY LE HONGRE (77700)  
1 RUE DES DOUVES

985 291 616 RCS MEAUX

### **DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 12 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
et le douze décembre,

Monsieur Jérémy QUERVILLE, associé unique de la société 1Vie Conseils, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Il précise l'objet des présentes décisions :

- Prise d'acte de l'apport de titres à la société MAYA C CAPITAL, à constituer,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

#### **PREMIERE DECISION**


L'associé unique, après avoir pris connaissance du projet de contrat d'apport en nature de droits sociaux aux termes duquel Monsieur Jérémy QUERVILLE apporterait la pleine propriété des mille (1000) parts sociales numérotées de 1 à 1 000 qu'il détient dans la société 1Vie Conseils, et ce au profit de la société MAYA Q CAPITAL, société par actions simplifiée au capital de 16 000 euros, dont le siège social est à MAGNY LE HONGRE (77700) 1 rue des Douves, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX, prend acte dudit apport.

#### **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique, en conséquence de la décision ci-dessus, décide de modifier l'article 9 des statuts comme suit :

#### **ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000 €). Il est divisé en MILLE PARTS (1 000) parts de UN euro (1 €) chacune, numérotées de 1 à 1 000, attribuées en totalité à la société MANASLU, associée unique.

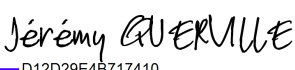
Paraphe  


### **TROISIEME DECISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

**L'associé unique**

Signé par :  
  
D12D29E4B717410...